

veulent une loi pour encadrer les éoliennes

Instauration d'un droit de veto pour les communes, d'une distance minimum avec les maisons: des parlementaires LR entendent proposer un texte à l'Assemblée.

ERIC DE LA CHESNAIS  @plumedeschamps

RURALITÉ Les éoliennes: un sujet sur lequel Julien Aubert, le député du Vaucluse est intarissable. Membre de la commission des finances au Palais Bourbon, l'élu LR a planché pendant une année sur la question. Il vient de publier le fruit de son travail dans un livre vert de plus de 140 pages intitulé «L'écologie humaniste». Avec cinq de ses collègues du groupe des Républicains - Vincent Descœur, Véronique Louwagie, Marc Le Fur, Emmanuel Maquet et Didier Quentin - il compte désormais déposer une proposition de loi (PPL) visant à raisonner le développement de l'éolien.

« Nous la déposerons quand une fenêtre se présentera à la rentrée de septembre, lors d'une niche parlementaire LR », prévient Julien Aubert. Elle comprend trois points majeurs. « Il faut faire comme en Allemagne et comme le recommandait l'Académie de médecine dans son rapport du 3 mai 2017, allonger la distance d'éloignement entre les éoliennes et les maisons d'habitation de 500 à 1 500 mètres, insiste Marc Le Fur, député des Côtes-d'Armor, coauteur de cette PPL. Les éoliennes se multiplient dans les mêmes couloirs de vent

et ce sont toujours les mêmes riverains qui subissent la vision des mâts de 180 mètres de hauteur, pales comprises. Ce n'est plus tolérable. Il faut pouvoir éloigner le plus possible ce trouble visuel. » Second aspect défendu par les élus de l'opposition: un « droit de veto pour les communes consultées lors d'un projet d'implantation d'un parc éolien ». Ainsi, au Bourg-d'Iré, dans le Maine-et-Loire, malgré le rejet majoritaire des riverains, exprimé par un vote au conseil municipal, un projet d'implantation de plusieurs mâts dans la perspective du champ de vision des demeures remarquables de la commune devrait quand même voir le jour. Il a déjà fait fuir un couple d'Américains qui avait pourtant investi plusieurs millions d'euros

500
mètres

Distance minimale entre une maison d'habitation et une éolienne. Les députés réclament 1500 mètres.



« La politique en matière d'éoliennes est décidée à Paris, mais c'est dans les campagnes qu'elle est subie », souligne Julien Aubert.

dans la restauration d'un château du village avec l'assurance des élus qu'il n'y aurait pas de pales (voir nos éditions du 16 octobre 2019). Le droit de veto n'existait pas encore. Dernier point envisagé: la demande d'un rapport au gouvernement sur les moyens de renforcer « le volet sanitaire humain des études d'impact jugé aujourd'hui insuffisant par certains experts », selon l'élu varois.

Coût exorbitant

Par ailleurs, dans le document qu'il vient de publier, Julien Aubert met en avant le coût exorbitant de l'éolien et son financement. « La transition coûte cher: 70 à 90 milliards pour l'éolien dont seulement 9 milliards ont déjà été acquittés », dénonce-t-il. Une somme levée « à grands frais sur le carburant ou la facture électrique des Français est utilisée pour subventionner l'éolien », ajoute-t-il. Une facture d'autant plus élevée que les éoliennes suscitent l'opposition des citoyens sur le terrain. « Il est temps d'entendre la colère des nombreux riverains qui subissent les nuisances liées à l'implantation de parcs éoliens, signale Julien Aubert. Nuisances sonores et visuelles, dévalorisation de l'immobilier, problèmes avec l'avifaune ou les animaux d'élevage... La politique en ma-

tière d'éoliennes est décidée à Paris, mais c'est dans les campagnes qu'elle est subie. C'est pourquoi nous lançons à l'assemblée une initiative transpartisane. »

Pour en arriver au dépôt de cette PPL, les coauteurs recherchent le soutien des députés de tous bords. Selon eux, ils ont déjà obtenu 29 signatures, et pas seulement d'élus LR. Ceux de la majorité LREM sont sur la réserve. « Nous n'avons

pas encore examiné le texte, confie Jean-Baptiste Moreau, député de la Creuse confronté à ce sujet. S'il s'agit de limiter le développement des éoliennes pour qu'il n'y ait pas partout, y compris là où il n'y a pas de vent, pourquoi pas ? Mais il faut voir en détail. » Pour sa part, Julien Bayou, le secrétaire national d'Europe Écologie Les Verts ne voit dans cette initiative « que du dogmatisme ». ■